

Bruxelles, le 16 novembre 2011

L'Association européenne des Paris Mutuels (EPMA) se félicite de l'adoption à une large majorité du Rapport d'Initiative de Jürgen Creutzmann (ALDE, Allemagne) sur les Jeux en ligne lors de la session plénière du Parlement européen, le 15 novembre 2011, à Strasbourg.

A travers l'adoption de ce Rapport, le Parlement a, tout d'abord, insisté sur la nécessité de renforcer la protection du consommateur européen dans le débat sur les jeux et paris en ligne.

Les groupes politiques au sein de l'assemblée parlementaire de l'UE se sont, en effet, accordés pour demander à la Commission européenne de répondre aux enjeux soulevés par la forte croissance du secteur des jeux et paris en mettant l'accent sur la protection des consommateurs et en privilégiant, pour ce faire, le renforcement de la coopération entre les Etats membres.

L'EPMA accueille ensuite très favorablement la manière dont le Parlement européen a appréhendé la relation entre les organisateurs de paris et les organisateurs d'événements sportifs qui servent de supports aux paris. Il s'agit indubitablement d'une avancée novatrice. En effet, le Parlement a reconnu pleinement l'utilisation « commerciale » des événements sportifs qui est faite par les opérateurs de paris. Avec pour conséquence, la reconnaissance d'un « droit au pari » qui permettrait de clarifier et de réglementer les relations entre les organisateurs d'événements et les opérateurs de paris.

Il serait d'ailleurs très opportun que cette prise de position du Parlement incite les Etats membres à travailler sur de telles dispositions légales.

L'EPMA approuve et se félicite donc de ces avancées significatives qui abondent dans le sens de la reconnaissance, au niveau européen, d'un soutien nécessaire et naturel par les opérateurs de jeux et paris au bénéfice des organisateurs des compétitions sportive et hippique.

Pour les opérateurs de Pari Mutuel en Europe, un tel soutien financier à la filière hippique dans son ensemble est de nature à contribuer à la préservation de l'intégrité du sport et ne s'inscrit donc aucunement dans une simple démarche de sponsoring.

Les membres de l'EPMA regrettent d'ailleurs qu'une affirmation plus catégorique de la nécessité d'un soutien à la filière hippique ne soit pas exprimée dans le texte adopté hier à Strasbourg, alors même que celle-ci était explicitement mentionnée dans le Livre Vert sur les jeux en ligne publié en mars 2011 par la Commission européenne. L'EPMA voit néanmoins dans la reconnaissance d'un droit au pari et d'un juste « retour financier » des signes extrêmement positifs en faveur des intérêts qu'elle porte, à savoir ceux d'un secteur dont la grande diversité des parties prenantes témoigne de son importance sociétale et économique dans des régions le plus souvent rurales.

L'EPMA suivra avec la plus grande attention les développements sur ce dossier et continuera, dans le cadre de la préparation du Plan d'Action annoncé par le Commissaire Michel Barnier pour la mi-2012, de faire valoir avec détermination la légitimité et la nécessité d'un soutien à la filière hippique en Europe par un « retour financier ».

Les membres de l'EPMA sont actifs dans 10 pays traditionnellement attachés aux courses hippiques et aux filières d'élevage (l'Allemagne, l'Autriche, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse). Ces opérateurs s'attachent à poursuivre leur soutien à la filière hippique en dialoguant avec les institutions européennes et nationales afin de réglementer le secteur des jeux et paris de manière efficace en respectant les consommateurs.

AB Trav. Galopp (ATG), Sweden - Fintoto Oy, Finland, German Tote GmbH, Germany - Société de la Loterie de la Suisse Romande Switzerland - Foundation Norsk Rikstoto, Norway - Pari Mutuel Urbain (P.M.U.), France - Horserace Totalisator Board, Great Britain - Unione Nazionale Incremento Razze Equine (U.N.I.R.E.), Italy, Wiener Trabrennverein, Austria, Winrace, Germany



Contact: Florence Gras – EPMA – European Pari Mutuel Association – Square de Meeûs, 40 – 1000 Brussels – Tel : +32 2 401 61 65 –
e-mail : florence.gras@parimutuel-europe.org – www.parimutuel-europe.org